

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 novembre 2011

« France, portrait social », édition 2011 :

L'Insee apporte de nouveaux éclairages sur la société française

« France, portrait social » fait le point sur la situation sociale en France : conditions de vie, éducation, salaires, niveaux de vie, population, etc.

Parmi les nombreuses contributions de l'édition 2011 :

- **La réduction des inégalités opérée par le système socio-fiscal depuis 20 ans**
- **Les conditions d'habitat des enfants**
- **La réduction des inégalités opérée par le système socio-fiscal depuis 20 ans**

*** Les prestations sociales contribuent pour les deux tiers à la réduction des écarts de niveau de vie**

Les prestations sociales et les prélèvements réduisent les inégalités de revenus dans la population. En 2010, cette redistribution monétaire divise par deux le rapport entre les revenus des 20 % de personnes les plus aisées et des 20 % les plus modestes.

Les prestations sociales contribuent pour les deux tiers à la réduction des écarts de niveau de vie (prestations familiales 26 %, minima sociaux 17 %, allocations logement 19 %) ; les prélèvements pour un tiers, en très grande partie via l'impôt sur le revenu (22 %, hors prime pour l'emploi).

*** Un pouvoir redistributif global peu modifié, mais qui passe par des canaux différents**

Globalement, le profil redistributif est peu modifié entre les législations de 1990 et 2010. Mais les canaux par lesquels passe cette redistribution ont changé : la réduction des inégalités passe plus qu'avant par les prélèvements sociaux et moins qu'avant par les deux canaux traditionnels de la redistribution, les prestations et l'impôt sur le revenu.

*** L'impôt sur le revenu est devenu moins progressif**

L'impôt sur le revenu est en 2010 à la fois moins progressif et d'un montant plus faible (relativement aux revenus) qu'en 1990 : il réduit donc relativement moins les inégalités de revenus.

- * **Les prestations sociales ont évolué moins vite que les revenus mais demeurent le premier vecteur de redistribution**

Les prestations sociales ont été le plus souvent revalorisées selon l'inflation, et ont donc évolué moins vite que les revenus moyens de la population. Cette érosion relative de leurs montants, qui affecte leur capacité à réduire les inégalités, l'a emporté sur certaines réformes qui ont joué dans l'autre sens (création du RSA, réformes de l'allocation de rentrée scolaire).

- * **La création des contributions sociales (CSG et CRDS) renforce en revanche la progressivité des prélèvements sociaux**

Avec une assiette d'imposition plus large, intégrant les revenus du patrimoine, ainsi que des mécanismes d'exonération et des taux réduits pour les ménages disposant de faibles ressources, la CSG et la CRDS ont accru la progressivité des prélèvements sociaux. La hausse des cotisations et contributions sociales entre les législations de 1990 et de 2010 représente ainsi une perte de 4 % du niveau de vie des 20 % de personnes les plus aisées, contre une perte de moins de 1 % pour les 20 % de personnes les plus modestes.

- **Les conditions d'habitat des enfants : poids des structures familiales et de la taille des fratries**

- * **47% des enfants de 0 à 18 ans vivent dans des familles de 2 enfants**

Entre 1992 et 2006, la taille des familles a diminué. Les trois quarts des enfants de 0 à 18 ans résident encore avec leurs deux parents en 2006, 16% vivent dans des familles monoparentales et 9% dans des familles recomposées.

- * **62% des enfants issus de familles monoparentales vivent en appartement**

La situation financière des familles monoparentales les contraint souvent à se tourner vers la location et notamment vers le logement social, composé à plus de 80 % d'appartements. 62% des enfants des familles monoparentales résident dans un appartement (35% pour les enfants vivant avec leurs deux parents).

- * **4,2% des enfants vivent dans des logements privés du minimum de confort**

Le confort des logements s'améliore avec le temps. En 2006, peu d'enfants habitent au quotidien dans des logements privés du minimum de confort, susceptibles d'avoir un impact négatif sur leur santé (- 1 point entre 1996 et 2006). Mais cette part s'élève à 7,3% parmi les enfants vivant dans une famille monoparentale.

- * **Plus le nombre de frères et sœurs est élevé, plus les enfants doivent partager leur chambre, en particulier dans les familles monoparentales**

Dans chaque logement, chaque famille combine l'espace selon ses possibilités, ses besoins, ses valeurs. Parmi les familles de 3 enfants, un enfant sur deux vivant avec ses deux parents habite dans un logement permettant d'accorder une chambre à chaque enfant alors qu'ils ne sont qu'un sur quatre dans les familles monoparentales.

- * **11% des enfants vivent en situation de surpeuplement**

Le surpeuplement a globalement baissé entre 1992 et 2006. 11 % des enfants de 0 à 18 ans vivent dans un logement surpeuplé en 2006 contre 13 % en 1992. Les inégalités selon la configuration familiale sont toujours aussi fortes : le surpeuplement concerne 20 % des enfants vivant en famille monoparentale, 30 % des enfants appartenant à une fratrie de 4 enfants ou plus et 14 % des enfants vivant en famille recomposée. La situation financière et la taille de la famille sont les principaux facteurs de surpeuplement.



Quelques autres sujets développés dans l'édition 2011 de « France, portrait social »

> Le portrait de la population (cf. fiche ci-après et page 24 de l'ouvrage)

Démographie : Entre 1981 et 2011, la population française est passée de 55 à 65 millions d'habitants. La population française est maintenant supérieure aux populations de l'Italie ou du Royaume-Uni, alors que c'était l'inverse il y a trente ans. Si la fécondité explique l'écart avec l'Allemagne et l'Italie, les 3 principaux facteurs de croissance sont l'espérance de vie (+ 3,1 millions de personnes), les migrations (+ 3 millions de personnes) et l'héritage du passé, du baby boom notamment (+ 5 millions de personnes).

Immigration : en 2010, comme au début des années 1980, 16 % des nouveaux-nés ont une mère immigrée.

Education : Le niveau de formation et le choix des spécialités ont une influence sur l'accès à l'emploi et la qualité de l'insertion professionnelle, et ce d'autant plus quand la conjoncture est mauvaise.

> Un éclairage sur les salaires et les niveaux de vie (cf. fiche ci-après et page 54 de l'ouvrage)

Les disparités salariales : En 2009, le revenu salarial moyen annuel des salariés (au sens des personnes qui ont touché au moins un salaire dans l'année) est de 19300 euros. Les écarts de revenu salarial d'un salarié à l'autre sont élevés et s'expliquent au premier chef par des différences de durée d'emploi sur l'année. Ces inégalités ont légèrement diminué entre 1995 et 2009, en raison d'une augmentation des durées d'emploi pour les « bas revenus salariaux ». Cependant, tout en haut de l'échelle, la part détenue par les 1 % de revenus salariaux les plus élevés a augmenté, passant de 6,1% en 1995 à 6,6% en 2009. 20% des salariés complètent leurs revenus salariaux avec des revenus liés à une activité présente ou passée (chômage, retraites, revenus d'indépendants).

Les inégalités de niveau de vie : En France métropolitaine, le niveau de vie médian est de 1590 euros par mois. En moyenne, les personnes en emploi ont un niveau de vie moyen plus élevé que les personnes se trouvant dans une autre situation d'activité. Les niveaux de vie moyens cachent des disparités au sein de chaque statut d'activité. 2 personnes en emploi sur dix font ainsi partie des 30% de personnes les plus modestes. Entre 1996 et 2009, les inégalités de niveau de vie sont globalement stables, celles parmi les chômeurs ont légèrement augmenté.

> Un éclairage sur trois dimensions de la qualité de la vie (cf. fiche ci-après et page 104 de l'ouvrage)

La satisfaction dans la vie : En France, en 2010, quand on demande aux personnes d'indiquer leur niveau de satisfaction dans la vie, elles répondent en moyenne 7,3 sur une échelle de 0 à 10. La satisfaction augmente systématiquement avec le niveau de vie, mais plus il est élevé, plus le gain de satisfaction est faible. Au-delà du niveau de vie, les conditions de vie matérielles et la santé sont, parmi les facteurs mesurés, ceux qui jouent le plus sur le bien être ressenti.

Les relations avec ses proches : En 2006, 51% des personnes voient au moins une fois par semaine leur famille et 47% leurs amis. Les personnes qui voient le plus leur famille voient aussi le plus leurs amis. Les personnes au-delà de 60 ans rencontrent et communiquent plus avec leur famille, les moins de 30 ans avec leurs amis.

Vivre à domicile ou en institution : En 2009, un peu plus de 600 000 personnes sont hébergées en établissements pour adultes handicapés, en établissements psychiatriques ou en établissements pour personnes âgées ou dépendantes. Ces personnes sont en plus mauvaise santé que les personnes vivant chez elles. Entre 60 et 80 ans, chez les hommes notamment, l'isolement social et familial semble autant jouer que la santé sur le fait de vivre en institution.

> L'évolution du nombre d'élèves en difficulté face à l'écrit depuis une dizaine d'années

Depuis une dizaine d'année, le pourcentage d'élèves en difficulté face à l'écrit a augmenté, près d'un élève sur cinq est aujourd'hui concerné en début de 6^e. Le niveau de compréhension de l'écrit des élèves "moyens" n'a pas évolué mais les difficultés des élèves les plus faibles s'aggravent. Alors que la maîtrise des mécanismes de base de la lecture reste stable, les compétences langagières (orthographe, vocabulaire, syntaxe) sont en baisse.

En moyenne, les filles ont de meilleures performances que les garçons dans le domaine de la compréhension de l'écrit et cet écart s'accroît dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. En France, le milieu socio-culturel explique aujourd'hui une plus grande part de l'augmentation des difficultés de certains élèves qu'en moyenne dans l'ensemble des pays de l'OCDE. C'est dans les collèges en zone d'éducation prioritaire que l'augmentation des difficultés est la plus marquée. Près d'un tiers de ces collégiens éprouvent des difficultés face à l'écrit, contre un quart il y a dix ans. (cf. fiche ci-après et page 137 de l'ouvrage).

> Les politiques d'accès à l'emploi en faveur des jeunes : qualifier et accompagner

Fin 2010, 24% des emplois occupés par des jeunes de moins de 26 ans, soit 665000 emplois, bénéficient d'une aide de l'État. Cette part s'élevait à 11% en 1980, 20% en 1990, 30% en 2000. En outre, 274000 jeunes peu qualifiés sont accompagnés, fin 2010, par les missions locales dans leur recherche d'emploi. Les évaluations de ces mesures montrent généralement qu'elles améliorent l'avenir de ces jeunes sur le marché du travail quand elles allient emploi et formation et qu'elles permettent d'acquérir une réelle expérience.



« France, portrait Social » 2011



▪ Présentation des fiches complémentaires

L'ouvrage présente aussi une **quarantaine de fiches** dont les principaux thèmes sont :

- Environnement macroéconomique
- Démographie
- Éducation - formation
- Emploi - chômage
- Revenus - salaires
- Logement
- Culture - loisirs
- Justice
- Parité hommes - femmes
- Cadrage européen
- ...

